

**LÉGENDE**

- Chemins existants Classe 1
- Chemins existants Classe 3
- Chemins existants Classe 4
- Chemins existants gravelés
- Chemins existants Hiver
- Chemins existants non classés
- Chemin de fer
- Lac
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau potentiel Lidar
- Courbe de niveau
- Dénudé humide, aulnaie
- Gravière potentielle
- Gravière ouverte
- Coupe précédente
- Ponceaux prévus
- planif. chemin été
- planif. chemin hiver
- planif. chemin option en validation
- séparateur de secteur
- CPRS
- CPRSBOU
- CPR\_R
- CPL\_SR
- CPPTM
- CPI-CP
- CPI\_RL COS
- CPI\_RL
- RPLB500
- traitement barré rouge signifie non autorisé
- Camp de trappe, Abri sommaire
- Camping rustique, aménagé ou semi-aménagé
- Site de restauration ou d'hébergement
- Site archéologique
- Site d'observation
- Site de villégiature
- Site de descente de mise à l'eau
- Terrain sous bail
- Pépinière, arboretum, peuplement semencier
- Sentier de motoneige, VTT
- Sentier de randonnée
- ligne transport énergie
- Corridor routier et zone restriction
- Limite Pourvoirie et Zec
- Refuge biologique, Aire protégée

**Aménagement forestier durable (AFD)**

- Sol sensible porter attention ombrage et décapage
- perte de nutriment: faire à la multi ou rapporter les branches sur le parterre de coupe

**1:20 000**  
0 200 400 800 Mètres  
MTM Nad 83 zone 8

Feuilles: 31P15NE - 31P16NO  
Date: 30 août 2023  
PRAN: vente BMMB Avril 2022  
Réalisé par: *Nathalie Côté*  
Autorisé par:  
Date autorisé:

Traitement CPI\_RL-U  
Secteur BMMB Mince

Prescription Sylvicole  
Ordre de prélèvement:

Essence	Diamètre
1- SAB, BOP, PIG, MEL, PEX, HEG	18 et plus
2- EPX	30 et plus
3- ERX, BOJ	44 et plus

Harmonisation  
Mesure #3

Harmonisation  
Mesure #5  
concentration bouquet dans le contour rouge

**Légende chemin**

- planif chemin entendu avec Zec
- CS202204279\_Chemin BMMB

**Harmonisation**

Mesure #1 - Première semaine chasse à l'original assujéti au processus MFFP

Mesure #2 - Envoyer un suivi hebdomadaire

Mesure #3 - Seulement un chemin d'implantation peut traverser les limites de la Zec pour joindre ceux existants au nord, dans l'unité d'aménagement 2571. Une fois les opérations terminées, procéder à la fermeture du chemin (un gros amoncellement de branches) à la limite sud de la Zec. Si les travaux sont interrompus de façon prolongée (travaux s'échelonnant sur plus d'une année), fermer temporairement l'accès dans l'attente de la reprise des travaux. La mesure ne s'applique pas si chemin d'hiver.

**ADDENDA: modification: suite à la rencontre avec la ZEC (M. Sylvain Trudel), une possibilité de 2 traverses à été entendu. Suivre le procédé de fermeture pour les 2 cas**

Mesure #4 - Afin d'identifier la limite de la Zec, des pancartes, fournies par la Zec, seront remises à l'acheteur pour installation

Mesure #5 - Concentrer la rétention de bouquet dans la zone contour rouge, identifié sur la carte

Calcul Ponceau	Localisation	10%	20%	30%	Déversoir	Obstacle	LPP
P124-2324	X = 379307 -- Y = 5318441	2200	2400	2400	2200	à valider	à valider
P125-2324	X = 379480 -- Y = 5317116	2000	2000	2200	2000	à valider	à valider
P126-2324	X = 378359 -- Y = 5317366	1000	1125	1125	1400	à valider	à valider
P127-2324	X = 379805 -- Y = 5318332	1000	1125	1125	1200	à valider	à valider

